

Tous engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	10,4 M\$
Virements réglementaires et autres	(3,5) M\$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 M\$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	0 M\$
Ristournes aux membres	(1,3) M\$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(0,2) M\$
Récupération d'impôts	0,3 M\$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	1,0 M\$
Utilisation RRE (FADM)	0,2 M\$
Alimentation RRE	(2,1) M\$
Alimentation Réserve générale	(4,8) M\$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE AUX MEMBRES²
1 323 399 \$

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU²
205 636 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	
		PARTICULIERS	ENTREPRISES
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	209 260 \$	0,61 \$ / 0,59 \$
	Épargne et placement	190 537 \$	0,61 \$ / 0,59 \$
	Fonds	110 237 \$	0,61 \$ / 0,59 \$
	Prêts et marges de crédit	402 744 \$	0,61 \$ / 0,59 \$
	Assurances ³	156 013 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	254 608 \$	MONTANT DE 50 \$ ⁴